

**Conférence générale**

32e session
Document d'information

Генеральная конференция

32-я сессия
Информационный документ

inf

Paris 2003

General Conference

32nd session
Information document

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون
وثيقة إعلامية

Conferencia General

32ª reunión
Documento de información

大会
第三十二届会议
资料性文件

32 C/INF.2
3 octobre 2003
Original anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Discours
de
M. Koïchiro Matsuura

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

à l'occasion de l'ouverture du débat de politique générale

UNESCO, 30 septembre 2003

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il y a quatre ans, au seuil d'un nouveau millénaire et d'un nouveau siècle, mon discours d'ouverture associait, à égalité, l'espoir et la détermination. Sans céder le moins du monde à l'autosatisfaction, je suis de manière générale heureux de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, de même que le Conseil exécutif. L'UNESCO jouit d'une philosophie renouvelée, d'une signification neuve et d'une efficacité accrue, preuve qu'une transformation a bien eu lieu, comme je l'avais promis. Ce renouveau est largement reconnu, en particulier par les Etats-Unis d'Amérique, dont le retour au sein de l'UNESCO signifie que le succès de notre réforme est chose admise. Il reste encore à faire, bien entendu, ce qui est plus clair que jamais avec les nouvelles difficultés qui se dressent devant nous.

Il y a deux ans, lors de la dernière session de la Conférence générale, ce qui nous préoccupait surtout, c'étaient les attaques terroristes lancées sur New York et Washington. Ces événements tragiques marquaient le début d'une nouvelle période d'insécurité mondiale, mais nous ne voyions pas encore clairement quelles en seraient les répercussions précises. Ce qui était sûr, c'était que les Nations Unies allaient devoir s'attaquer à ces répercussions si elles ne voulaient pas être taxées d'inutilité. Avec sa résolution sur le terrorisme, la Conférence générale a réaffirmé de façon encourageante les valeurs et principes de l'UNESCO ainsi que sa conviction en cette heure difficile.

Aujourd'hui, deux ans plus tard, nous nous trouvons face à une nouvelle situation difficile. Les Nations Unies sont divisées et profondément troublées. Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, lors de l'ouverture récente de l'Assemblée générale des Nations Unies, a dit que l'ONU était désormais "à la croisée des chemins", "à un moment tout aussi crucial qu'en 1945, lorsqu'elle a été fondée".

En même temps, l'ONU est elle-même plus que jamais la cible d'attaques physiques directes. Le respect dont elle a longtemps joui de toutes parts a éclaté sous les coups de l'attaque terroriste qui a réduit en poussière le Siège de l'ONU à Bagdad. Nul ne peut savoir où cela finira mais il est manifeste qu'un tabou a désormais été violé, jusqu'à présent dans l'impunité.

La crise actuelle qui sévit au sein de l'ONU, divisée essentiellement sur la question de savoir comment régler les problèmes de sécurité internationale, encourage les appels à procéder à une réforme radicale. Il faut toutefois se souvenir que l'ONU est plus vaste que le Conseil de sécurité et qu'il y a d'autres questions, parfois à tort qualifiées "d'annexes", qui doivent rester à l'ordre du jour du système des Nations Unies dans son ensemble. Ce sont souvent des questions que l'UNESCO, en vertu de son Acte constitutif, a pour mission d'aborder. L'expérience nous a appris que ces questions censément "annexes" servaient utilement de voies d'accès à des situations ou problèmes difficiles, permettant d'amorcer un dialogue et une coopération alors même que, dans le champ du politique, c'était l'impasse ou le conflit qui dominaient.

Ces considérations m'amènent à m'acquitter de ma première tâche de la matinée, à savoir montrer, de façon générale, où en est l'UNESCO aujourd'hui compte tenu de sa place et de son rôle au sein du système des Nations Unies. Ce ne sont pas les esprits critiques et sceptiques qui manquent, et je serais le premier à reconnaître qu'il reste beaucoup à faire, mais je suis fermement convaincu que nous sommes sur la bonne voie. En quatre années, deux événements essentiels ont eu lieu.

Premièrement, l'UNESCO a clairement montré qu'elle entendait revenir à une participation pleine et entière aux processus du système des Nations Unies. Nous avons beaucoup fait pour renforcer notre intégration dans les circuits de collaboration du système des Nations Unies et pour nous engager sans réserve sur ses thèmes. Qu'il s'agisse des objectifs de développement du Millénaire ou du Consensus de Monterrey, du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg ou de la reconstruction après conflit de l'Afghanistan et de l'Iraq, l'UNESCO s'est efforcée d'apporter des contributions utiles conformes à ses propres thèmes et orientations. Petit à petit, régulièrement, nous montrons que nous sommes un bon partenaire au sein du système des Nations Unies.

Deuxièmement, l'UNESCO, ce faisant, a modifié légèrement mais sensiblement l'approche du système des Nations Unies en jouant ce que l'on pourrait appeler sa "petite musique" ou, pour prendre une autre métaphore, en apportant sa touche à la recette. A force de persuasion, d'efforts de sensibilisation, d'exemples et de persévérance, l'UNESCO influence l'approche du système des Nations Unies et, de ce fait, ses contributions sont remarquées et appréciées. Je me permettrai maintenant de vous donner quelques exemples pour montrer comment, en joignant sa voix distincte, l'UNESCO participe plus efficacement et avec plus de visibilité à des aspects importants du programme mondial.

Dans le domaine de l'éducation, ce qui domine notre action ce sont les mesures en faveur de "**l'Éducation pour tous (EPT)**". Par les réunions du Groupe de haut niveau, dont les délibérations s'inspirent d'un *Rapport mondial de suivi de l'EPT* largement apprécié, et par un large éventail d'activités de stimulation, de partenariat et de coordination, l'UNESCO exerce la fonction de chef d'orchestre de l'EPT en réponse à l'appel qui lui a été lancé lors du Forum mondial de l'éducation de Dakar. Nous avons joué, en collaboration avec d'autres, un rôle constructif dans la définition de nouvelles missions telles que l'Initiative accélérée, tout en insistant sur le cas des pays qui ne trouvent pas leur place dans ce cadre d'assistance et en essayant d'aider ceux qui sont dans le plus grand besoin ou qui risquent beaucoup de ne pas pouvoir atteindre les objectifs de Dakar faute de plans nationaux d'EPT viables.

En même temps, nous appliquons notre propre philosophie pour atteindre les six objectifs de Dakar. En particulier, l'objectif d'EPT qui consiste à améliorer tous les aspects de la qualité de l'éducation bénéficiera de l'attention particulière de l'UNESCO. La prochaine Table ronde ministérielle sur l'éducation de qualité offrira une occasion précieuse pour procéder à un échange de vues à un niveau élevé sur cet aspect essentiel de l'EPT.

Autre exemple : la façon dont l'UNESCO aborde une priorité absolue et urgente de l'ensemble du système des Nations Unies, à savoir la lutte contre **l'épidémie de VIH/sida**. Ce fléau des temps modernes a détruit des millions de vies dans le monde, et les choses ne s'améliorent toujours pas. Membre fondateur de l'ONUSIDA, l'UNESCO contribue essentiellement à cet effort en oeuvrant à réduire l'impact de l'épidémie sur les systèmes éducatifs et en appliquant une stratégie d'éducation préventive qui sera au centre des réunions du Comité ONUSIDA des organisations de coparrainage qui se réunira cette année et que je préside pour 12 mois, jusqu'en juin 2004. Bien que satisfaits d'entendre que notre volonté de nous engager davantage dans le processus de l'ONUSIDA a été

chaleureusement accueillie par nos partenaires, nous restons vivement conscients du fait que les efforts de la communauté internationale dans son ensemble restent insuffisants.

Le **Sommet mondial du développement durable** qui s'est tenu l'année dernière à Johannesburg (Afrique du Sud) a été un grand moment pour tout le système des Nations Unies. Je suis fier de toutes les contributions que nous y avons apportées, mais je pense que c'est dans deux domaines particuliers que nous allons faire durablement nos preuves : premièrement, nos efforts pour souligner l'importance de l'éducation ont amené l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer une Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) et à demander à l'UNESCO de stimuler et coordonner l'action internationale pour cette Décennie ; deuxièmement, il y a notre campagne pour promouvoir et protéger la diversité culturelle en tant que dimension essentielle du développement durable.

Le Sommet de Johannesburg a donné à la question de **l'eau douce** une plus grande importance à l'ordre du jour mondial. Comme vous le savez, lorsque je suis devenu Directeur général, j'ai fait des "ressources en eau et des écosystèmes connexes" la priorité principale du Secteur des sciences exactes et naturelles. Je pense que les événements ont amplement confirmé mon jugement en la matière. L'UNESCO a mené une action énergique, novatrice et décisive. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, hébergé par l'UNESCO, rassemble 23 organismes de l'ONU et autres partenaires pour un effort commun. La publication du premier Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau à l'occasion du troisième Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Kyoto cette année a été un succès marquant.

L'UNESCO est en bonne position pour apporter une contribution majeure aux efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies concernant l'eau douce. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau se poursuit, avec pour tâche principale la préparation et la rédaction du prochain *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* pour le 4e Forum mondial de l'eau en 2006.

Autre domaine dans lequel l'Organisation n'a pas seulement participé aux activités du système des Nations Unies mais a aussi frayé la voie à de nouvelles positions et à de nouvelles conceptions : la **bioéthique** où l'UNESCO joue un rôle moteur largement reconnu. Nous avons convoqué la première réunion interinstitutions sur la bioéthique, qui a complété utilement d'autres forums internationaux dont l'UNESCO assure la coordination. Mais nous faisons plus que cela. C'est l'UNESCO qui définit, pour la bioéthique, l'orientation du système des Nations Unies dans son ensemble par ses appels en faveur d'une approche éthique des évolutions scientifiques et technologiques de pointe, spécialement en ce qui concerne les sciences de la vie. Et c'est pour une large part grâce à ses efforts que se développe une prise de conscience de la nécessité de cette vision éthique.

Permettez-moi maintenant d'évoquer le prochain **Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)**, qui se tient à Genève en décembre. L'UNESCO a travaillé dur pour obtenir que le Sommet ne traite pas seulement de questions de technologie et d'infrastructure mais aussi de toute une série de considérations éthiques, sociales et culturelles. Notre plus grande préoccupation a été d'élargir le contenu des débats du Sommet, en particulier pour souligner que l'on ne doit pas tenir compte des seuls volets technologiques et économiques du savoir mais aussi des formes et dimensions de la connaissance enracinées dans la communauté, la culture et l'identité sociale. Nous avons lutté contre la notion même de "société de l'information", lui préférant le concept de "sociétés du savoir" qui, selon nous, illustre mieux l'idée de l'édification d'avenirs qui soient pluriels, variables et ouverts aux choix.

C'est pourquoi au cours de la présente Conférence générale une Table ronde ministérielle sera réunie sur le thème "Vers des sociétés du savoir". A la veille du Sommet, en outre, l'UNESCO organisera un colloque de haut niveau à Genève et, pendant le déroulement même du Sommet, quatre manifestations parallèles consacrées à l'éducation, à la culture, à la science et aux médias, auxquelles, je l'espère, nombre de ministres qui se trouvent ici aujourd'hui pourront également assister.

Des questions essentielles sont en jeu et, au nom de ses Etats membres, l'UNESCO a cherché à faire en sorte que les principes et les préoccupations de l'Organisation soient pleinement pris en compte dans les délibérations du Sommet - en particulier la liberté d'expression, l'égalité et l'accès à l'éducation, le développement d'un large domaine public de l'information, et la préservation et la promotion de la diversité culturelle, y compris du multilinguisme. Assurément, nous avons influencé les modalités du débat, mais il faut faire plus encore, surtout pour garantir la liberté d'expression en la considérant comme un élément clé des sociétés du savoir. Nous comptons sur les Etats membres participant au Sommet mondial pour qu'ils veillent à ce que ce principe essentiel, inscrit à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que d'autres valeurs fondamentales, soient pleinement consacrés dans les débats de Genève.

La promotion du **dialogue entre les civilisations et entre les cultures** est un domaine où l'UNESCO assume désormais le rôle de chef de file du système des Nations Unies. Cela est apparu particulièrement évident à la Conférence internationale qui s'est tenue à New Delhi en juillet dernier sur le thème "Le dialogue entre les civilisations : en quête de nouvelles perspectives". En faisant la synthèse des résultats des réunions qui avaient eu lieu au cours des trois années précédentes, la Conférence de New Delhi a ouvert une perspective mondiale englobant dans leur ensemble les buts, les fondements et les principes du dialogue interculturel. Il est révélateur que ce soit à l'UNESCO qu'il ait été demandé de mettre en oeuvre une vaste collaboration entre tous les partenaires clés afin de traduire les propositions en action concrète.

Le mois suivant, la réunion d'Ohrid, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, a montré que les cadres de dialogue régionaux et sous-régionaux offrent une occasion rêvée à des représentants de haut niveau pour se rencontrer et rechercher un terrain commun à la faveur de réunions officielles et de conversations bilatérales officieuses. En favorisant de telles rencontres, l'UNESCO ouvre de nouvelles voies de communication qui sont cruciales pour instaurer la confiance et la compréhension mutuelles dans une région où les plaies du conflit ne sont pas encore refermées.

En ce qui concerne la façon dont le système des Nations Unies relève le défi du **terrorisme**, le "Rapport du Groupe de réflexion du Secrétaire général sur les implications du terrorisme pour les politiques de l'ONU", établi l'année dernière, contenait deux recommandations - sur l'éducation et sur la science - qui importaient directement à l'UNESCO. En effet, le Secrétaire général l'invitait à prendre l'initiative dans ces deux domaines. L'UNESCO intègre ces recommandations dans son action concrète, pas seulement dans les domaines de l'éducation de qualité et de l'éthique de la science et de la technologie, mais aussi dans celui de la communication. Le Secteur de la communication et de l'information, par exemple, favorise la production de programmes visant à permettre de mieux connaître les cultures "des autres", pour encourager la tolérance et le respect, et promouvoir le dialogue entre journalistes locaux et internationaux. Permettez-moi d'ajouter que la résolution de la Conférence générale sur le terrorisme est un point de référence essentiel pour toutes nos activités, et en particulier l'accent qui y est mis sur la nécessité de s'attaquer aux conditions constituant un terreau pour le développement du terrorisme.

A travers ces engagements et d'autres, l'UNESCO inscrit ses activités dans le contexte plus large des priorités des institutions des Nations Unies. Et c'est par là même que nous nous adaptons à

un monde qui change. Un exemple significatif en est notre rôle accru et plus immédiat dans les situations qui suivent des affrontements, notamment en Afghanistan et en Iraq, ainsi que dans la République démocratique du Congo et d'autres pays d'Afrique qui sortent tout juste de conflits ouverts. Bien entendu, nous n'avons pas abandonné notre position première, axée sur l'action préventive. Notre perspective demeure celle du moyen et du long terme mais, sélectivement et dans le cadre des exigences liées à des circonstances particulières, les phases initiales des après-guerres peuvent offrir des opportunités de s'engager simultanément dans la prévention, la réconciliation et la reconstruction. Nous avons clairement précisé nos objectifs stratégiques et la teneur de notre engagement, convaincus que les effets multiplicateurs du succès contribueront à redynamiser l'Organisation en en faisant un instrument efficace de coopération et d'action internationales.

Les cas de l'Afghanistan et de l'Iraq, même s'ils sont différents à maints égards, prouvent que l'UNESCO peut occuper une place marquante dans les situations de postconflit. Ses programmes éducatifs en pareils cas visent généralement au renforcement des capacités dans une perspective à long terme pour faire face à des problèmes systémiques. La démarche de l'UNESCO consiste à encourager le sentiment local de maîtriser le processus de reconstruction éducative et d'en être responsable ; notre expérience en Afghanistan avec la Haute Commission afghane sur l'éducation est des plus prometteuses.

En ce qui concerne la culture, nous mettons sur pied des stratégies et des mécanismes novateurs visant la culture et le patrimoine culturel dans les situations postérieures à des conflits, comme le Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Afghanistan. Nous sommes persuadés que les questions culturelles doivent pleinement s'inscrire dans les processus plus larges de la reconstruction et de la réconciliation. On assiste à une prise de conscience croissante, non seulement de la part des autorités nationales et des populations locales, mais encore au sein du système des Nations Unies, de la réelle valeur ajoutée que l'UNESCO apporte à cet égard aux actions internationales.

La situation au **Moyen-Orient** nous rappelle que le chemin de la paix est semé d'obstacles. Quand la "Feuille de route" du Quatuor a été lancée, les espoirs se sont ranimés et l'UNESCO s'est préparée à contribuer aux tâches de reconstruction et de réconciliation. Malheureusement, la violence a repris. La déception est grande devant la récente tournure des événements. Toutefois, la Feuille de route demeure le seul cadre disponible pour progresser. L'UNESCO estime que les portes du dialogue à tous les niveaux doivent rester ouvertes - au niveau de la coopération intergouvernementale, au niveau des relations entre gouvernement et société civile - ceci intéresse tout particulièrement notre Organisation - au niveau des relations entre les sociétés civiles. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir ce dialogue.

Monsieur le Président,

Lors de mon discours d'investiture devant vous il y a maintenant quatre ans, j'avais souligné combien l'UNESCO constitue un paradoxe exaltant. N'étant pas outillée pour être une institution opérationnelle, elle doit pourtant veiller à ce que l'éthique mondiale de paix, de justice et de solidarité soit à la fois *moralement observée et appliquée de manière tangible*.

Moralement observée - c'est là une tâche à laquelle les processus de mondialisation en cours ont donné une nouvelle acuité, tant il est vrai que le besoin de repères communs, de principes librement et universellement acceptés, se fait sentir là où, du fait des évolutions en cours, les règles du jeu sont encore à inventer. Quand je dis "règles du jeu", je veux parler des cadres dans lesquels les Etats puissent exercer pleinement leur souveraineté tout en participant à un positionnement global et concerté sur les grands enjeux mondiaux. Nous y avons beaucoup travaillé ces dernières années, que ce soit dans le domaine du patrimoine culturel, du cyberspace ou de la bioéthique. En

témoigne le nombre important d'instruments que votre session va devoir examiner - il y en a cinq - ou sur lesquels elle pourrait souhaiter donner mandat à l'UNESCO de travailler, comme la lutte contre le dopage dans le sport ou encore la diversité culturelle.

Je dois dire à cet égard ma satisfaction devant la décision du Conseil exécutif, lors de sa dernière session, de vous proposer de considérer l'avant-projet de Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel comme un projet de Convention, vous offrant ainsi la possibilité, si vous l'estimez opportun, d'adopter dès la présente session une Convention dont l'importance et la nécessité ne sont plus à démontrer. L'intense travail qui lui a donné naissance porte aujourd'hui ses fruits, et je me réjouis qu'un consensus ait pu être trouvé sur un sujet qui, il y a douze mois, nécessitait encore maturation.

Je vous avoue ma préoccupation, en revanche, de constater les divergences que suscite la question de la diversité culturelle, dont vous aurez à décider si elle doit faire, ou non, l'objet d'un instrument normatif. A l'heure où chacun s'accorde à reconnaître l'importance vitale de la diversité culturelle pour le futur de l'humanité, à l'heure où les menaces qui pèsent sur elle se font de plus en plus pressantes, je comprends les Etats qui ont souhaité porter, avec un sentiment d'urgence, cette question à l'attention de la Conférence générale. Ils poursuivent ainsi le formidable élan qui vous a amené, il y a tout juste deux ans, à adopter, dans cette même enceinte, la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, à l'unanimité et même par acclamation. Je suis préoccupé de voir que des positions antagonistes semblent se développer sur l'hypothèse d'un instrument consacré à la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. J'hésite à croire que ces antagonismes ne pourront pas être dépassés, et que le dialogue que j'appelle de mes vœux ne pourra réussir à construire, sur un sujet si important, des positions communes qui répondent aux soucis des uns et des autres. Tel sera en tout cas mon objectif unique, si vous me donnez le mandat que je vous ai demandé.

Un autre instrument va demander toute votre attention, la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines. Le texte qui vous est proposé, de nature non contraignante, vise à poser des principes éthiques devant régir leur collecte, leur traitement, leur utilisation et leur conservation : respect de la dignité humaine, consentement éclairé et confidentialité en forment la clé de voûte. Un intense travail de consultation a présidé à son élaboration, et il a bénéficié d'un large soutien tant du Groupe d'experts gouvernementaux réunis en juin dernier que du Conseil exécutif lors de sa dernière session. Je n'insisterai jamais assez sur l'urgence qu'il y a à adopter une telle Déclaration, car chaque jour connaît son lot de nouvelles expériences et initiatives, dont certaines peuvent avoir des conséquences irréversibles. Il reste encore des points de détails sur lesquels il faut travailler, et je suis confiant que le Groupe de travail que la Commission III devrait mettre en place ces jours prochains saura trouver le chemin, qui me semble très proche, du consensus.

Monsieur le Président,

Comme je le disais à l'instant, notre Organisation doit veiller à ce que ces principes communs soient non seulement reconnus, mais aussi appliqués de manière tangible, par le biais de stratégies et de politiques appropriées, ainsi qu'à travers des programmes plus directement tournés vers l'action.

Paradoxalement, à l'heure de la mondialisation, il semble que ce soit les stratégies régionales et sous-régionales qui permettent de cerner le plus précisément les attentes et les besoins spécifiques, et partant, de trouver des réponses adaptées au bénéfice des Etats et des populations. C'est bien pourquoi l'effort sera porté, dans les années à venir, sur la mise au point de stratégies sous-régionales, conçues dans le cadre des groupes de pays (clusters) que servent nos bureaux hors

Siège, afin de mieux moduler nos objectifs globaux en fonction des priorités et des possibilités du terrain.

Diverses initiatives sous-régionales ont déjà été lancées ces derniers temps : je pense au dialogue dans le Sud-Est européen, à la coopération Sud-Sud entre pays lusophones, ou encore à la coopération entre scientifiques du Moyen-Orient et de pays voisins à travers le projet SESAME, inauguré en janvier de cette année. D'autres vont l'être prochainement pour le Caucase, le Pacifique, les Caraïbes, ou encore la région des Grands Lacs en Afrique.

L'Afrique reste en effet le continent prioritaire pour nous et pour tout le système des Nations Unies. La stratégie arrêtée à Ouagadougou en mars 2003 lors de ce grand-rendez-vous des décideurs politiques, économiques et sociaux qu'a constitué le séminaire international "L'UNESCO et le NEPAD : de la vision à l'action" dresse clairement les priorités pour la période 2002 à 2007. La préservation et la consolidation de la paix, la lutte contre la pauvreté, en particulier à travers notre action en faveur de l'accès universel à l'eau douce, la lutte préventive contre le sida, mais bien sûr aussi l'éducation pour tous, sont des préoccupations de premier plan que nous partageons avec le NEPAD et autour desquels nous nous efforçons de renforcer la synergie des efforts de tous ceux qui oeuvrent en faveur du continent africain. Des objectifs réalistes, des activités pratiques ont été retenus, qui permettront, je l'espère, d'apporter une contribution concrète et durable dans tous ces domaines. Le programme SIMDAS, qui vise à promouvoir une gestion intégrée et durable des zones arides et semi-arides de l'Afrique australe, mis en oeuvre par quatorze pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), s'inscrit également dans cette logique. Je veillerai à ce qu'il bénéficie d'un soutien substantiel dans le cadre de l'exécution du 32 C/5.

Ces résultats concrets ne pourront être atteints avec l'ampleur souhaitée que si nous mettons plus clairement en exergue ce profil de "médiateur impartial" qui nous est reconnu dans les cercles de la coopération et des partenariats internationaux. De par sa nature même d'instance de dialogue entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, l'UNESCO a développé depuis de très longues années une coopération efficace avec divers relais, nationaux et locaux, qui se sont fédérés en réseaux mondiaux, tels que le Système des écoles associées ou le réseau UNITWIN-Chaires UNESCO.

La mondialisation ouvre des perspectives inédites d'élargissement de ces partenariats, qui peuvent changer radicalement l'impact de notre action : qu'il s'agisse des parlementaires, dont l'engagement, en Afrique et en Amérique latine, en faveur de l'éducation pour tous, a déjà porté ses fruits ; des maires, qui viennent de se réunir pour mettre en commun leurs efforts au service de la réduction des désastres naturels ; ou encore du secteur privé, qui est appelé à jouer un rôle décisif dans le succès, ou l'échec, de certaines campagnes lancées par l'UNESCO. Je songe à la campagne pour l'éducation pour tous, par exemple.

Ce réseau très diversifié de partenaires dessine ainsi un mode de "présence au monde" tout à fait différent de celui qui a prévalu pendant quelque cinquante années, et où la notion d'"Organisation" tend à s'élargir au-delà de celle d'un Secrétariat, si décentralisé fût-il. Je pense en particulier à l'extraordinaire florescence de centres, régionaux ou internationaux, dédiés au développement des capacités en sciences, en technologie, en éducation ou en culture, qui ont recherché les auspices de l'UNESCO au cours de ces dernières années, et qui renouvellent radicalement la façon dont l'UNESCO peut s'acquitter de sa mission première de développement des compétences (capacity-building).

Cette notion de "réseau", et même de "réseau de réseaux", qui transforme progressivement notre compréhension de l'action internationale, et singulièrement celle de l'UNESCO, est

intimement liée au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Armature des sociétés de la connaissance qui émergent sous nos yeux, ces technologies constituent une donne inédite pour l'UNESCO dans sa mission de développement des compétences. C'est là à nouveau que son rôle de "médiateur impartial" entre l'offre existante et la demande potentielle - en matière d'éducation et d'enseignement à distance, de coopération scientifique, d'expression et de dialogue culturels - peut jouer pleinement. D'ores et déjà, l'UNESCO a pu servir d'intermédiaire entre universités et centres scientifiques du Nord et du Sud, en facilitant la mise à disposition de matériels éducatifs et scientifiques électroniques auxquels elle garantissait le sceau de qualité. Elle fait de même dans le domaine de la traduction littéraire, mettant en relation, à travers un portail Web participatif, tous les professionnels concernés (traducteurs, éditeurs, mécènes), et donnant ainsi une impulsion concrète au dialogue interculturel.

Il s'agit là certes de profils nouveaux, qu'il faut aborder avec prudence, mais qui dessinent des perspectives riches de promesses.

Monsieur le Président,

Cette ambition que je nourris pour l'Organisation ne peut se réaliser que si ses modalités de travail et de fonctionnement sont adaptées à ses missions premières tout autant qu'à ce nouveau profil sur la scène internationale. La réforme interne que j'ai entreprise depuis quatre années n'a pas eu d'autre objectif.

Les années qui viennent de s'écouler ont été principalement consacrées à corriger ce que j'appellerais les "erreurs du passé". C'est aujourd'hui chose faite, et nous entrons dans une phase nouvelle, plus dynamique, où il s'agira d'équiper l'UNESCO pour mieux répondre aux défis du futur.

Les efforts de concentration du programme sur des priorités claires assorties de renforcement budgétaires et humains, nous ont permis de retrouver, dans certains domaines bien ciblés, un rôle de premier plan. L'accent délibérément placé sur l'approche interdisciplinaire donne un éclairage nouveau, plus complexe mais aussi plus cohérent, à nos stratégies.

Un système de gestion basée sur les résultats est désormais amorcé, avec une meilleure définition des objectifs, qui se veulent à la fois plus réalistes et plus concrets. Des outils informatiques adaptés ont été mis en place pour la gestion du programme et du budget, dont l'utilisation fait peu à peu son chemin au sein du Secrétariat.

Un système de délégation d'autorité, qui mérite encore quelques ajustements, est mis en oeuvre de manière progressive. Il a pour corollaire un système de contrôle interne renforcé, dont les Auditeurs externes ont salué les performances, à l'instar du Conseil exécutif lors de sa dernière session.

Deux grands chantiers restent cependant inachevés.

Le premier concerne les politiques du personnel, qui revêt une importance majeure pour le bon fonctionnement du Secrétariat. Nous nous sommes livrés, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, à un réexamen complet de tous leurs aspects, couvrant aussi bien le recrutement et la rotation, l'évaluation des performances et la promotion, la formation et le développement des carrières. C'est un corps cohérent et modernisé de politiques qui a ainsi été mis en place, à travers un large processus consultatif. Il reste désormais à en assurer la mise en oeuvre, qui sera totalement effective en 2004-2005.

Le second chantier inachevé, c'est celui de la décentralisation. Il est également d'une importance fondamentale pour que notre action globale puisse être pleinement appliquée localement. Il y a quatre ans, quand j'ai pris mes fonctions, le besoin d'une réforme à cet égard était évident. Il n'a pas été facile de bâtir, sur l'existant, un système rationnel et satisfaisant pour tous. Beaucoup a été investi en termes politiques et diplomatiques, non seulement de ma part, mais aussi de la vôtre.

Je n'ai épargné aucun effort, dans le cadre budgétaire qui m'était imposé, pour rationaliser notre réseau hors Siège et donner sens au concept de bureaux multipays (*clusters*) que j'ai mis en place, et dont je suis convaincu qu'il est le plus cohérent et le mieux à même de répondre aux objectifs de notre nouvelle vision programmatique. Mais j'ai conscience ce faisant de n'avoir parcouru que la moitié du chemin. Il aurait été irréaliste de croire que nous aurions pu avancer plus vite, alors que la nouvelle configuration du réseau hors Siège a été finalisée il y a deux ans seulement. J'ai pu y parvenir grâce à votre coopération, qui reste fondamentale dans la poursuite du processus.

La situation actuelle, ainsi qu'en témoignent les récents débats du Conseil exécutif, doit encore être considérée comme transitoire. Elle appelle un certain nombre de mesures correctives, dont certaines sont déjà en cours. Mais elle ne doit en aucun cas être source de découragement. Un plan d'action complet, assorti d'un calendrier, sera bientôt prêt, et nous procéderons à une revue complète de l'exercice en 2004-2005. Soyez assurés que je continuerai à veiller sans relâche au succès de cette stratégie, car il en va de la crédibilité d'ensemble de l'UNESCO et de son aptitude à atteindre des résultats concrets.

Monsieur le Président,

Le Conseil exécutif, qui n'a cessé d'accompagner mes efforts au cours de ces quatre années, a exprimé clairement sa satisfaction pour le chemin parcouru, et sa confiance retrouvée. C'est source pour moi, vous vous en doutez, de grande satisfaction, tant il est vrai que ces efforts de réforme ont eu leur lot de décisions difficiles et de nécessaires renoncements. C'est un chemin que nous avons parcouru ensemble, et qui n'aurait pu l'être sans le soutien et la coopération étroite qui s'est instaurée avec l'ensemble des Etats membres.

La décision du Conseil exécutif de recommander à la Conférence générale l'adoption d'un plafond budgétaire de 610 millions de dollars - qui correspond, pour la première fois depuis de nombreuses années de restriction, à une modeste croissance réelle - est également gage de cette confiance retrouvée. Cette conjoncture va bénéficier à tout le monde, et nous ne pouvons que nous en réjouir : à l'Organisation, bien entendu, qui va disposer de plus de ressources pour s'acquitter de ses tâches, mais aussi aux Etats membres, qui, par l'effet de la nouvelle répartition des contributions au budget qu'induit le retour des Etats-Unis d'Amérique, verront leurs quotes-parts diminuer.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Au moment même où le Système des Nations Unies traverse probablement la crise la plus grave de son histoire, au moment même où la physionomie du monde, les clés pour le comprendre et pour le gouverner, semblent vaciller, l'UNESCO gagne chaque jour un peu plus de place et de respect dans l'arène internationale.

L'un de ses membres fondateurs, les Etats-Unis d'Amérique, décide de retourner en son sein, après dix-neuf années d'absence. La plus jeune nation du monde, le Timor-Leste, choisit, pour signer l'un de ses premiers actes de politique internationale, de la rejoindre.

Tout ceci a un sens, sur lequel il nous faut méditer. C'est bien entendu le signe d'une confiance retrouvée, d'une crédibilité restaurée, d'un espoir renouvelé. Mais cela ne saurait être le seul.

Parce que les sujets dont nous nous saisissons, les terrains sur lesquels nous agissons, ne sont pas directement politiques, peut-être échappons-nous aux tensions qui se cristallisent autour des grands enjeux politiques actuels.

Parce que nos méthodes de travail font de nous le médiateur impartial et l'animateur d'un dialogue franc et ouvert entre tous les acteurs, gouvernementaux et non gouvernementaux, nous parvenons souvent à concilier des intérêts différents et à faire apparaître de nouvelles possibilités de coopération et de compréhension mutuelle dans des domaines concrets.

Parce que ce faisant, nous donnons à l'universalité son véritable visage, celui du pluralisme, à l'image de ce qu'est le monde, unique dans sa diversité, nous pouvons espérer que cette universalité retrouvée est le fruit d'une volonté - à tout le moins d'un espoir : que le multilatéralisme trouvera dans l'enceinte de l'UNESCO sa signification la plus achevée, ce qui nous investirait de responsabilités immenses et me remplirait de fierté.

C'est ainsi que j'aimerais conclure, vous laissant à présent la parole pour que s'exprime cette diversité et, je l'espère, cette vision partagée qui nous autorise, tous ensemble, à regarder l'avenir avec confiance et sérénité.